Service des écoles et du parascolaire

case postale 5032 - 1002 Lausanne

Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

PV adopté lors de la séance du 19.05.2021

Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois

Mercredi 17 mars 2021, 20h00

Collège de la Rouvraie

Parents: Émilie Lamour, Sirilada Kufrin,

Professionnels: Martine Terribilini, Teresa De Vitis, Laurence Dal Pan, Murielle Spahr

Novello, Sophie Schaer, Saadet Pereira Yapici

Organisations: Geneviève Rossier

Autorités politiques : Latha Heiniger, Roger Vagnières

Excusés/absents: Irina Forfiz Ortiz Apia, Corinne Benoit, Vivianne Richoz

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
- 2. Nomination du secrétaire du jour
- 3. Adoption du PV du 30.09.2020
- 4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
- 5. Règlement interne de l'Établissement primaire d'Entre-Bois
- 6. Actions menées autour du projet 360° et projets à venir
- 7. Réflexions pour entrer en contact avec les parents et connaître leurs attentes
- 8. Projet Exposition langues parentales
- 9. Conseil des élèves : Projet de l'année 2021 et lien avec la CET
- 10. Projet mobilité douce : journée en septembre
- 11. Etat des lieux d'Entre-Bois
- 12. Contrat de quartier
- 13. Date(s) et lieu(x) de la (des) prochaine(s) séance(s)
- 14. Divers et propositions individuelles.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la séance par la Présidente, Emilie Lamour. L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

2. Nomination du secrétaire du jour

Geneviève Rossier est nommée secrétaire du jour.

3. Adoption du PV du 30.09.2020

Le PV transmis par circulation de mail est adopté sans modification.

N.B.: Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

L'Assemblée propose un tour de présentation des membres. La commission souhaite la bienvenue à Mme Martine Terribilini, Directrice de l'établissement d'Entre-Bois depuis l'automne 2020. Bienvenue également à Mme Teresa De Vitis (doyenne du collège d'Entre-Bois) qui rejoint le quart professionnel.

Nomination du/de la vice-président-e : Pas de volontaire - A suivre.

Nomination d'une représentante du quart associatif au conseil d'établissement : Geneviève Rossier de l'Association de jardinage communautaire les JULs est désignée.

La Présidente ouvre la discussion sur le renouvellement des membres de la commission. D'une part, le quart associatif n'est pas complet (il manque 3 personnes), d'autre part une des représentantes du quart des parents va remettre prochainement son siège (3 places alors, à renouveler). Comment toucher efficacement de futurs nouveaux membres ? Plusieurs pistes sont évoquées : le bouche-à-oreille (chaque membre sortant propose un remplaçant), un flyer d'information dans l'agenda des élèves, un événement auquel convier les parents qui permettrait de présenter la CET par la même occasion. La troisième option rassemble le plus d'avis favorables.

5. Règlement interne de l'établissement primaire d'Entre-Bois

La Directrice a sollicité le préavis de la CET sur le Règlement interne de l'établissement.

Vivianne Richoz a proposé par courriel deux modifications, la dénonciation à la police en cas d'infraction grave (article 9 Sanctions) et une reformulation pour l'article 15 Congés.

Latha Heiniger suggère plusieurs amendements au règlement, qui sont discutés en assemblée. La Directrice en prend note pour la version finale du règlement interne 2021. Dès la rentrée 2021, ce dernier sera intégré dans son intégralité dans l'agenda de l'élève.

6. Actions menées autour du projet 360° et projets à venir

La Directrice informe la Commission sur les travaux en cours autour du concept 360°. Dans un premier temps, l'établissement a dressé un état des lieux de l'existant, en analysant les forces et faiblesses des dispositifs actuels (qu'est-ce qui fonctionne, que peut-on améliorer ?). Un comité de projet de 24 personnes a été nommé. Il se compose de représentants du corps enseignant, d'enseignants spécialisés, de membres du parascolaires, des psychologues, logopédistes, et de la cheffe de projet (Mme Terribilini).

Un comité de pilotage de 8 personnes a été désigné, qui a pour objectif l'analyse des mesures existantes (spécialisées et éducatives). Des groupes de travail ont été formés pour traiter de différents sujets spécifiques (maltraitance, français oral, santé, appui scolaire, etc.). Chaque groupe formule quelques propositions d'amélioration et ces propositions sont intégrées dans la rédaction du concept général.

Il n'y a pas de grandes révolutions en perspective pour l'établissement d'Entre-Bois qui avait déjà mis beaucoup de choses en place... Mais il se dégage quelques axes de travail :

- Les transitions avant l'école, la pause de midi et après les cours en fin d'après-midi. Une éducatrice est actuellement mandatée par la direction pour observer les dynamiques des groupes d'élèves sans surveillance hors des temps scolaires.
- Le soutien aux enseignants, notamment en développant l'Intervision et la supervision, au moyen d'offres de coaching et de débriefing, de moments d'échanges sur leurs pratiques respectives.
- Les transitions entre les cycles (2 à 3P, 4 à 5P, 6 à 7P, etc.), en développant des collaborations plus étroites avec les garderies et les APEMS (en proposant des chartes de fonctionnement par exemple) et en intégrant au mieux les attentes des parents.



Le rendu officiel du concept est prévu pour juillet 2022.

Par ailleurs, la ville de Lausanne a des projets de réaménagement du parascolaire. L'accueil pour les plus petits (1-2P) changera à la rentrée 2022 (en principe), les UAPE seront intégrées aux APEMS. Les devoirs accompagnés seront encadrés par les APEMS. Un projet pilote est actuellement en cours pour les 7-8P afin d'offrir un encadrement plus soutenu à cette tranche d'âge. Toutefois, la notion de journée continue de l'élève n'est pas encore précisément définie. On ressent une volonté au sein de la Ville d'aller vers des solutions plus modulaires.

7. Réflexions pour entrer en contact avec les parents et connaître leurs attentes vis-à-vis de la scolarité de leur enfant.

La Directrice a sollicité la Commission (suite au questionnaire Vision 360°) sur comment questionner les parents quant à leurs attentes par rapport à l'école et à la scolarité de leur enfant ?

La Présidente fait un compte-rendu de la séance du sous-groupe du 11 mars, dont elle fait partie avec Latha Heiniger, Vivianne Richoz et Geneviève Rossier. Le groupe de travail est d'avis que la réunion des parents à la rentrée représente un moment propice pour toucher l'ensemble des parents et les sonder quant à leurs attentes vis-à-vis de la scolarité de leur enfant... Tout comme aux thématiques qui pourraient les intéresser lors d'une rencontre ou d'une soirée (événement à planifier plus tard par la CET), avec des contenus spécifiques permettant des échanges plus approfondis.

Le groupe de travail propose de préparer un grand poster à afficher dans chaque classe, présentant quelques thématiques - illustrées par des pictogrammes. Les parents seront invités à cocher/annoter les thèmes qui les intéressent et formuler d'éventuelles questions (possibilité de compléter avec une boîte, qui offre peut-être plus d'intimité que l'affiche). Ce projet de poster sera présenté aux enseignants lors de la conférence des maîtres de la rentrée.

La Commission soulève plusieurs points : comment dépasser la barrière de la langue avec des parents qui ne maîtrisent pas forcément le français ? Comment impliquer plus étroitement les parents ? Muriel Spar Novello propose que les questionnaires passent par des parents-référents, qui auraient la tâche de restituer les questionnaires à la Commission. L'idée ne fait cependant pas l'unanimité au sein du groupe.

Après discussion, l'assemblée est d'avis de mieux définir le périmètre d'action pour le sondage des parents. Une deuxième séance du sous-groupe est prévue vendredi 7 mai à midi, cette fois avec deux personnes du quart professionnel, Laurence Dal Pan et Muriel Sphar-Novello.

8. Projet exposition langues parentales:

Le projet est reporté à la rentrée de septembre 2021 avec si tout va bien une journée portes ouvertes avant Noël et la livraison du film fin Janvier 2022. Une séance avec le doyen M. Thierry Mulhauser et le groupe de travail est prévue le 29 mars pour fixer le calendrier du projet et les détails pratiques.

9. Conseil des élèves : projet de l'année 2021 et lien avec la CET

Murielle Spahr Novello informe que le Conseil des élèves a souhaité travailler sur le thème de la récréation, tant au niveau du contenu (activités) que du contenant (équipement de la cour d'école). Par ailleurs, les établissements scolaires ont été contactés par la fondation Radix. Celle-ci va attribuer jusqu'à 44'000.- CHF pour la construction d'un espace de jeu en matériaux naturels, utilisable aussi hors temps scolaire. Le but : favoriser le lien élève et nature. L'établissement d'Entre-Bois a déposé un dossier de candidature afin d'amener un peu de nature tout près des enfants. Ce projet pourrait impliquer la CET car ce lieu ainsi réaménagé pourrait alors appartenir à l'ensemble du quartier.



10. Projet mobilité douce: journée en septembre?

Pour l'instant, projet en pause.

11. Etat des lieux d'Entre-Bois

La Directrice informe la Commission que la situation est délicate. En effet, en raison de déménagements et de la baisse générale de l'immigration liée au contexte sanitaire, l'établissement a perdu 70 élèves en un an. Deux classes enfantines et une classe de 5P vont par conséquent fermer. Or cela a des conséquences sur l'enveloppe financière globale. La Direction entend néanmoins défendre les soutiens spéciaux, combien nécessaires aujourd'hui à l'établissement.

Mme Terribilini informe par ailleurs que la rénovation du bâtiment du Vieux-Moulin est prévue pour l'été 2021.

12. Contrat de quartier ?

En raison de la situation sanitaire, les rencontres pour le contrat de quartier n'ont pas pu avoir lieu comme planifié initialement. La prochaine réunion du groupe « aménagements » est prévue le 25 mars par visioconférence.

13. Date(s) et lieu(x) de la (des) prochaine(s) séance(s)

La prochaine séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois aura lieu au collège de Bellevaux, le mercredi 19 mai à 20h.

14. Divers et propositions individuelles

Demande de Latha Heiniger : comment se fait l'enclassement pour le quartier de Maillefer ? La Directrice explique que le périmètre scolaire est défini au numéro près des rues. La Ville de Lausanne répertorie le découpage des établissements scolaires, via le site Carto.

15. Clôture de la séance

Émilie Lamour, Présidente, clôt la séance à 22h15.

Geneviève Rossier Représentante quart organisations

Lausanne, le 21 mars 2021

Lausanne, juillet 2021/SEP/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch